Réunion du Comité Directeur N°1

Mardi 1er mars 2022 à 19h30 –visio-conférence sur Zoom

Présidence :
Jean-Marc BERAUD

Présents au Comité Directeur :
René CARQUET, Aurélie COROUGE, Bernadette BILLAUD, Marie-Paule CORRE, Joseph FALQUERHO, Sophie FOLLIET, Jean-Charles GICQUEL, Marie-Laure GUILLEMOT-DECREPS, Pierre-Yves HARSCOUET, Marcel JOANNIC, Patricia LANDREAU, Jean-Claude LE BOULICAUT, Maryse LE GALLO, Pierre LEMAITRE, Gildas PORZIER, Loïc RAPINEL, Hélène RICHTER, Serge RIGOT, Alain TALARMIN, Roland TILLY, Didier VAREECKE.

Invités présents :
Présidents de commissions : Emile HERRY (CRM), Jean Claude HERRY (CRI), Gilbert LE FLOCH (CSR).

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du PV du Bureau Exécutif du 16 octobre 2021
2. Intervention du président
3. Intervention de la Secrétaire Générale
   - 3.1. Etat des licences.
   - 3.2. Validation de la convocation à l'Assemblée Générale de la Ligue et de l'ordre du jour.
4. Intervention du Trésorier Général
   - 4.1. La situation financière et le résultat de l'exercice 2021
   - 4.2. Grandes orientations du budget prévisionnel
5. Interventions des présidents des commissions
   - 5.1. Intervention du président délégué et président de la CSO
   - 5.2. Intervention du président de la CES
6. Questions diverses

1 Validation du PV du Bureau Exécutif du 17 janvier 2022

Le Comité Directeur valide le PV.

2 Intervention du président

Le Président revient sur son calendrier depuis le dernier Comité Directeur :

- Le dimanche 17 octobre, présence à la Finale des Interclubs Jeunes Promotion. Très belle compétition avec la participation de clubs bretons. Remerciements à l'Iroise Athlétisme pour l'organisation et la réussite de cette épreuve.
- Le lundi 18 octobre à Pacé, réunion préparatoire de la Coupe d'Europe du 10 000m.
- Le jeudi 21 octobre et le vendredi 22 octobre, séminaire du Bureau Fédéral à Aubagne.
- Le vendredi 22 octobre, le samedi 23 octobre et le dimanche 24 octobre, participation au Congrès de l'ANAPLA.
- Le samedi 30 octobre et le dimanche 31 octobre, présence au Championnat de Bretagne de Cross-country 2021. Superbe week-end, de très belles courses sur un magnifique parcours très bien préparé par le club de l'ALCP qu'il faut grandement remercier. Remerciements également aux services et salariés de la Ligue. Notons également et c'est une première, une diffusion vidéo en direct de 10h00 à 17h00 avec une excellente audience et ce sur l'ensemble du territoire français, dont nous avons eu de nombreux retours très favorables.
- Le jeudi 4 novembre, réunion des Présidents de Ligue au siège de la Fédération en présence des membres du Président et des membres du Bureau Fédéral
- Le vendredi 5 novembre, le matin, réunion des Présidents de Ligue et les Présidents des commissions nationales.
- Le samedi 6 novembre, inauguration de la salle de Guilers en présence du Président GIRAUD. Concept très intéressant qui va faire des petits sur le territoire national.
- Le mercredi 10 novembre, réunion du Bureau Fédéral en visioconférence.
- Le samedi 13 novembre et le dimanche 14 novembre, présence aux Championnats de France de Cross-country à Montauban avec la délégation de l'équipe de Bretagne minimes qui a brillement participé en prenant la 2nde place au classement mixte des Ligues. A noter dans l'ensemble d'excellents résultats des bretons.
- Le lundi 21 novembre à Pacé, réunion du Conseil d'Administration de la Coupe d'Europe de 10 000m.
- Le mardi 22 novembre, réunion du CNDLT en visioconférence.
- Le mercredi 1er décembre, réunion du Bureau Fédéral en visioconférence.
- Le lundi 6 décembre, réunion du Bureau Exécutif en présentiel et en visioconférence.
- Le lundi 7 décembre, réunion au siège de Destination Rennes pour leur présenter la Coupe d'Europe de 10 000M. Réunion très constructive, nous laissant entrevoir des possibilités intéressantes de collaboration et peut-être au-delà de la Coupe d'Europe.
- Le mercredi 8 décembre, réunion avec le Bureau Municipal de Pacé au sujet de l'organisation de la Coupe d'Europe 2022 du 10 000m.

- Le lundi 13 décembre, réunion de la Commission Régionale Running avec à l'ordre du jour, la proposition pour validation du Bureau Exécutif et du Comité Directeur de la Ligue, de la composition de la commission, président, secrétaire, trésorier, ainsi que l'ensemble des membres avec leurs fonctions. Réunion constructive…
- Le vendredi 17 décembre en visioconférence, réunion à la FFA sur la problématique de la date unique du début de saison.
- Le mardi 21 décembre, réunion en visioconférence du CNDLT sur la date unique de début de saison.
- Le mardi 4 janvier, réunion du CNDLT en visioconférence.
- Le samedi 8 et le dimanche 9 janvier, présence aux départementaux en salle à la Halle Maryvonne DUPUREUR. Initiative à noter, la formation de jeunes juges où les résultats et la remise de l'attestation a été remise en fin de programme et devant les spectateurs de la tribune. Formule que je souhaite pour les mêmes formations, mais au niveau régional.
- Le lundi 10 janvier, présentation aux membres du Bureau Municipal de la ville de Pacé de la Coupe d'Europe de 10 000m à Pacé le 28 mai 2022.
- Le mardi 11 janvier, réunions dans les locaux des services de la ville de Rennes et toujours dans le cadre de la Coupe d'Europe de 10 00M, tout d'abord avec le Stade Rennais et son Président Marcel Touchais, puis avec Mme Isabelle Florimont, directrice du service événementiel de la ville de Rennes.
- Le vendredi 14 janvier, réunion en visioconférence avec Maryse LE GALLO et Jean-Charles GICQUEL sur le projet au nom provisoire « Athlètes Bretons à Paris 2024 ». L'objectif, mettre en place des « Pacte Performance » ou des mécénats avec le MEDEF et des entreprises bretonnes par l'intermédiaire de Dominique Carlac'h. Nous avons arrêté une liste d'athlètes rentrant dans le cadre de ce projet, athlètes listés « Senior ou Relève ou Collectif national » Un 1er calendrier a été construit, courrier aux athlètes avec copies aux présidents de clubs avant fin janvier. La demande, un CV et les objectifs du double projet ; sportif et professionnel. Retour attendu pour fin février. Ensuite, travail de mise en forme des dossiers de présentation avec la Ligue. Entre temps, intervention auprès de Dominique Carlac'h. Intervention de Maryse ou Jean-Charles.
- Le samedi 15 et le dimanche 16 janvier, présence aux Championnats de Bretagne d'Epreuves Combinées.
- Le lundi 17 janvier, réunion au Conseil Régional avec le vice-président Pierre Pouliquen et Laurent Le Nair. Réunion dans un climat très cordial, mais sans grands avancements en ce qui concerne nos projets. Le soir, réunion du Bureau Exécutif.
- Le mercredi 19 janvier, visite du Complexe Sportif du Penthièvre avec les services de Lamballe Terrer & Mer dans l'objectif de la rénovation de cet équipement.
- Le vendredi 21 janvier, Comité Directeur de la FFA.
- Le samedi 22 et le dimanche 23 janvier, présence aux championnats de Bretagne en salle, à Robert POIRIER à Rennes.
- Le mardi 25 janvier, webinaire de l'ANS sur les équipements sportifs.
- Le samedi 29 et le dimanche 30, présence sur le site de l'hippodrome de Kernivien de Pontivy pour le Championnat de Bretagne de Cross-country 2022.
- Le vendredi 3 février, webinaire de la Conférence Régionale du sport le matin et Bureau Fédéral en visioconférence en soirée.

- Le samedi 5 et le dimanche 6 février, présence aux Pré-France en salle à la halle Maryvonne DUPUREUR.
- Le lundi 7 février, webinaire sur le dispositif « Maison Sport Santé ».
- Le mercredi 9 février, séminaire du CNDLT au CNOSF. Au programme, le Plan d'Investissement et d'accompagnement des Territoires.
- Le jeudi 10 et le vendredi 11, réunions sur le projet de « Date Unique de début de saison ».
- Le samedi 12 et le dimanche 13 janvier, présence aux championnats de France en salle d'Epreuves Combinées et de Marche, salle Robert POIRIER à Rennes.
- Le jeudi 24 février, réunion en visioconférence du Bureau Exécutif du CROS Bretagne.
- Le vendredi 25 février, réunion du Bureau Fédéral à Miramas.
- Le samedi 26 et dimanche 27 février, présence aux Championnats de France Elite en salle à Miramas.
- Le mardi 1er mars, réunion le matin de la Conférence Régionale du Sport en visioconférence sur le « Sport Santé ». L'après-midi, réunion à la COGEP, cabinet expert-comptable sur le résultat de l'exercice financier 2021.

Le président Jean-Marc BERAUD informe que René Moreau a démissionné de tous ses mandats au sein de la Ligue (Président de la Commission des Officiels Technique et membre du Comité Directeur). Le président déplore la mise en cause des salariés de la Ligue dans les messages envoyés par René Moreau à un grand nombre de personnes. Il précise que les salariés de la Ligue ont tout mis en œuvre pour l'accompagner dans sa tâche (formations à l'OFA par 2 salariés de la Fédération, diaporama d'aide réalisé par Daï DAM, etc ...). Le président lui fera une réponse à titre personnel.

Le président informe que la Commission Régionale de Running a été validée suite à un vote par message (8 pour, 0 contre, 4 abstentions).

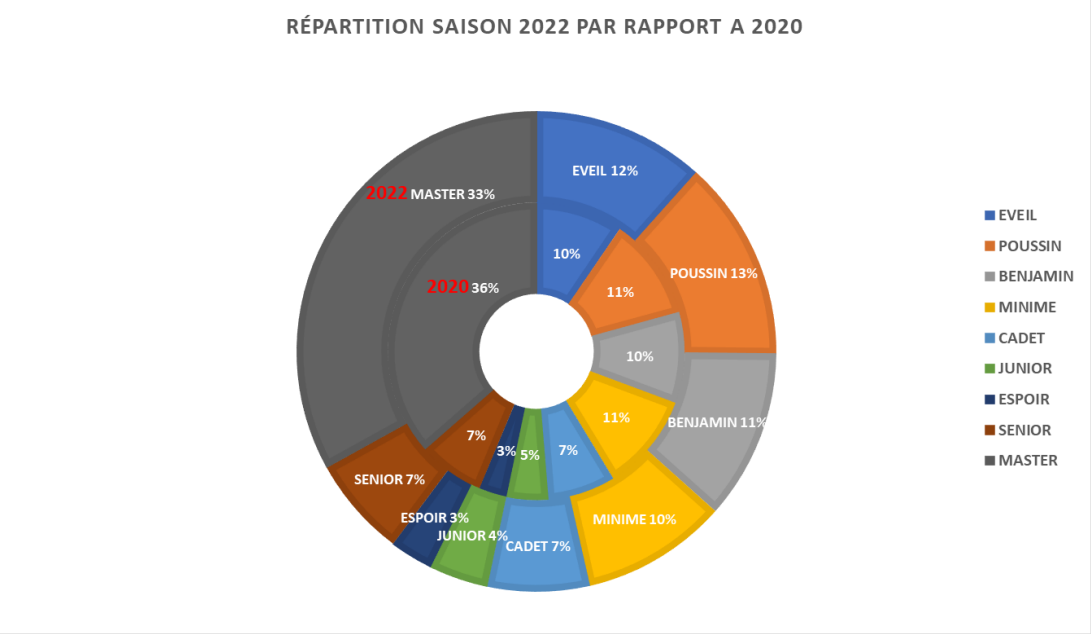
3 Intervention de la Secrétaire Générale

3.1 Etat des licences

Marie Paule CORRE informe qu'au 1er mars 2922 le nombre de licences s'établit à 17896 ; La progression est de +295 depuis le 16 janvier 2022, date de notre précédent Bureau Exécutif. Le pourcentage de licenciés masculins est légèrement supérieur aux licenciés féminins (50,47%% contre 49,53%).

Quelques comparaisons par rapport au 1er mars de la saison 2029-2020. La comparaison ne s'effectue pas par rapport à la saison 2020-2021 impactée par la situation sanitaire ; elle n'est pas représentative du nombre habituel de licenciés :

- L'écart par rapport au 1er mars 2020 est de -82 licenciés.
- Les catégories de EA à BE représente 36 % des licenciés contre 31% en 2020 : +5 %.
- La catégorie MA représente 33% des licenciés contre 36% en 2020 : -3%. Les chiffres montrent que le nombre de licenciés MA ayant une licence « compétition » est en baisse de 16,86 % ; le nombre de licenciés MA ayant une licence « encadrant » est constant.



3.2 Validation de la convocation à l'Assemblée Générale de la Ligue et de l'ordre du jour

La convocation et l'ordre du jour à l'Assemblée Générale de La ligue qui se tiendra le samedi 2 avril 2022 à la salle du Mem de Rennes à partir de 14h00 est présenté au Bureau Exécutif (document en annexe).

Le Comité Directeur valide la convocation et l'ordre du jour.

4 Intervention du Trésorier Général

4.1 La situation financière et le résultat de l'exercice 2021

René CARQUET présente le budget réalisé au 31/12/2021 :

- Réunion le 01/03/2022 avec Monsieur Benoit CHARLES, Expert-comptable de la LBA.
- Ce dernier a validé nos comptes annuels pour l'exercice 2021.
- Le résultat de cet exercice fait apparaître un déficit de 22 279,17€.
- Il rappelle que l'AG 2020 a voté le « report à nouveau » de l'excédent de 99 056,17€ sur le fonds de réserve projet associatif de la LBA pour mener à bien le projet de relance des clubs.
- Le montant réalisé de ces différentes aides en 2021 est de 77 371€.
- Les vérificateurs aux comptes interviendront dans les prochains jours.
- Le budget réalisé au 31/12/2021 sera à valider lors du prochain CD. Par la suite, le bilan et le compte de résultat seront transmis aux clubs pour approbation à l'AG du 02/04.
- Lors de cette AG sera proposé le vote du « report à nouveau » (déficit de 22 279,17€) sur le fonds de réserve projet associatif LBA.

Le Comité Directeur validera lors du prochain Comité Directeur, le 18 mars, le budget réalisé en 2021.

4.2 Grandes orientations du budget prévisionnel

Les points importants du budget prévisionnel présentés par René CARQUET sont les suivants :

- Achat d'un second fourgon pour transporter nos matériels de plus en plus conséquent et lourd sur les événements organiser par la ligue ; cet achat de l'ordre de 30 000€ sera amorti sur 5 ans.
- Achat d'une 2ème caméra nécessaire pour faire face aux nombreuses compétitions. Cet achat de l'ordre de 20 000€ sera amorti sur 5 ans.
- Augmentation de la masse salariale pour tenir compte de l'embauche d'un agent de développement (IRFO, chronométrie).
- Souhait du président et de la Ligue de réitérer l'action du plan de relance des aides aux formations des encadrants de clubs avec un budget prévisionnel de 7750€.

Le Comité Directeur valide le budget prévisionnel.

4.3 Cotisations annuelles des clubs affiliés

Nous devons tous les ans approuver les cotisations régionales de nos licenciés bretons. Nous proposons de les maintenir à leur niveau actuel.

Le Comité Directeur valide le tarif des cotisations régionales sans augmentation.

5 Interventions des présidents des commissions

5.1 Intervention du président délégué et président de la CSO

Alain TALARMIN présente le calendrier estival établit par la Ligue accessible ici.
Le 10000 m du Meeting de Morlaix aura la qualité de Championnat de Bretagne.

Le Comité Directeur valide le calendrier estival.

5.2 Intervention du président de la CES

Pierre-Yves HARSCOUET informe des différentes visites de qualification des stades à venir :

- 2 mars stades de Morlaix et Lannilis.
- 9 mars stade d'Arradon.
- 16 mars stade de Redon.
- Avant fin mars le stade de Saint Pol de Léon.

6 Questions diverses

Un échange entre les délégués des clubs avant l'AG de la Fédération est -il programmé ? Le président informe que des dates seront proposées.

Qu'en est-il du recrutement de l'agent de développement (actions IRFO, chronométrie) ? Le président informe que 2 candidates ont été reçues à la Ligue sur les 6 dossiers de candidatures. La personne retenue doit donner sa réponse dans les jours à venir.

Fin de la Réunion : 21h30 (1h30)

Marie-Paule CORRE
Secrétaire Générale

Jean-Marc BERAUD
Président LBA

ANNEXE

LBA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 2 Avril 2022
Au Mem - Rennes

CONVOCATION

Madame, Monsieur le (la) Président(e),

Conformément à l'article 10.3 des Statuts, la présente vaut convocation à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le samedi 2 avril 2022 au Mem de Rennes à partir de 14h00.

ORDRE DU JOUR

14h00	Emargement
14h30	**Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire**
	Intervention du président de la CSR (nombre de clubs présents, situation des mandats)
	· Mot de bienvenue du Président de la Ligue
	· Mot de bienvenue du Président du Comité Départemental
14h50	Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 12 mai 2021 – **vote**
14h55	Intervention du Président de la Ligue
15h15	Intervention de la Secrétaire Générale : rapport moral - **vote**
15h30	Intervention du Trésorier Général :
	- Présentation Compte de résultat 2021 et Affectation du résultat 2021 – **vote**
	- Rapport de la Commission de Contrôle des Finances
	- Montant des cotisations annuelles des clubs affiliés – **vote**
16h00	Présentation du Budget prévisionnel 2022 – **vote**
16h30	Approbation des comptes rendus d'activité des commissions régionales
16h35	Intervention des Conseillers Techniques
16h50	Intervention du représentant de la FFA

Conformément à l'article 11.1 des statuts de la Ligue, les membres votants de l'Assemblée Générale sont les représentants des clubs en règle avec la FFA, la Ligue et le Comité, et ayant leur siège social dans le ressort territorial de la Ligue à raison d'un représentant par association.

A la date de la réunion de l'Assemblée Générale de la Ligue, ces représentants devront :

- Avoir acquitté leurs cotisations pour la saison en cours,
- Etre âgés de plus de 18 ans,
- Jouir de leurs droits civiques et politiques,
- Etre titulaire d'une licence fédérale en cours de validité.

Les clubs sont représentés par leur Président, ou leur Secrétaire Général, licencié à la date de l'Assemblée Générale. A défaut, la personne chargée de représenter le Club à l'Assemblée Générale doit être :

- licenciée au jour de l'Assemblée Générale au titre du Club représenté,
- être en possession d'un pouvoir (modèle joint), daté et signé de son Président, ou de son Secrétaire Général.

Le **vote par procuration est autorisé** ; toutefois, le représentant d'un Club ne peut recevoir **un pouvoir que d'un seul autre Club de la Ligue** ; étant entendu qu'un représentant ne peut pas être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Les Statuts interdisent le vote par correspondance (articles 12.3 des statuts types).

Le nombre de voix dont disposent les représentants des associations affiliées est calculé en fonction du nombre de licenciés du Club au 31 août précédent l'Assemblée Générale.

En vertu des articles 13.2 et 13.4 des statuts, « les votes de l'Assemblée Générale portant sur des personnes ont lieu obligatoirement au scrutin secret, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise pour tout vote, sauf exception dûment annoncée dans les Statuts ».

Un Club non ré affilié au 30 septembre 2021 ne peut être représenté et prendre part au vote lors des Assemblées Générales de la Fédération, de la Ligue ou du Comité quand bien même ces Assemblées Générales se dérouleraient avant le 31 octobre, date limite de ré-affiliation des Clubs. Ils sont toutefois invités à assister à l'Assemblée Générale.

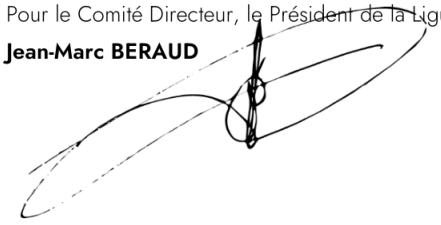
PÉNALITÉ POUR NON REPRÉSENTATION

Suite à la décision du Bureau Directeur du 5 Novembre 2013, nous vous rappelons que toute absence ou non-représentation d'un club en assemblée générale de la Ligue est passible d'une pénalité de 80 € augmentée de 1 € par licencié au 31 août précédent l'assemblée générale.

Veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, le Président, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Pour le Comité Directeur, le Président de la Ligue

Jean-Marc BERAUD



PJ : Plan d'accès au Mem

Fiche de représentation des clubs